

L'an deux mille vingt et un, le 29 du mois de mars à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 23 mars 2021, s'est assemblé au Rocher de Palmer à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François Egron, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de conseillers votants : 35

Etaients Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMÔET, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Christine GLEMAIN, Fabrice DELAUNE et Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Gérard CASTAIGNEDE ayant donné pouvoir à Monsieur Max GUICHARD, Fatiha BARKA ayant donné pouvoir à Madame Huguette LENOIR, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Michaël DAVID, Philippe TARDY ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI.

Objet | Convention de partenariat pour la création d'un parcours Terra Aventura à Cenon

L'aventure Terra Aventura est un loisir de geocaching qui utilise le positionnement GPS pour découvrir des « caches » sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine. Initié en juin 2018 par le Conseil Régional du Tourisme, le concept déploie aujourd'hui plus de 400 parcours dans la région avec seulement 2 expériences sur la métropole bordelaise.

Véritable outil ludique, l'application Terra Aventura est téléchargeable gratuitement sur smartphone et permet une médiation historique et culturelle en racontant des anecdotes authentiques et en poussant les utilisateurs à observer leur environnement. L'application compte aujourd'hui plus d'un million d'utilisateurs.

Aussi, l'offre de parcours sur la métropole bordelaise devant être développée et, étant donné les richesses patrimoniales, historiques et naturelles de la commune dont de nombreuses traces restent présentes, la ville associée aux Amis du Patrimoine Cenonnais a été retenue pour l'ouverture d'un itinéraire sur son territoire en juin 2021.

La gestion administrative, technique et financière du parcours et de sa cache nécessite un partenariat avec l'Office du Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par

35 voix pour

0 abstention

0 voix contre

Approuve la convention de partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole et autorise Monsieur le Maire à signer la dite Convention et tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20210330-2021-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Publication : 01/04/2021

Jean-François Egron

Maire de Cenon

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.